

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	3 - 4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Administration	12
Annexe B - Communications avec les membres	12
Annexe C - Gouvernance et développement de l'organisation	12
Annexe D - Patenariats et services aux membres	12
Annexe E - Promotion et défense des droits	13
Annexe F - Ristournes aux associations territoriales	13
Annexe G - Immobilisations imputées aux résultats	13

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de
ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Gosselin & Associés inc.*¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 1^{er} avril 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)

	2019 \$	2018 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	270 962	153 632
Placements au coût (note 3)	893 354	1 044 974
Débiteurs (note 4)	3 778	2 576
Frais payés d'avance	2 000	3 000
	<u>1 170 094</u>	<u>1 204 182</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	59	-
Apports reportés (note 7)	16 000	16 000
Produits perçus d'avance	255 672	249 888
	<u>271 731</u>	<u>265 888</u>
ACTIF NET		
AFFECTÉ (note 8)	300 000	300 000
NON AFFECTÉ	598 363	638 294
	<u>898 363</u>	<u>938 294</u>
	<u>1 170 094</u>	<u>1 204 182</u>

APPROUVÉ PAR,

Jean Gayer
Suzanne Gagné

22 avril 2020
DATE

23 avril 2020
DATE

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)**

	Affecté \$	Non affecté \$	2019 Total \$	2018 Total \$
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Solde au début de l'exercice	300 000	638 294	938 294	863 698
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	<u>-</u>	<u>(39 931)</u>	<u>(39 931)</u>	<u>74 596</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>300 000</u>	<u>598 363</u>	<u>898 363</u>	<u>938 294</u>

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)**

	2019 \$	2018 \$
PRODUITS		
Cotisations des membres	254 026	253 058
Contribution d'Hydro-Québec	16 000	16 000
Ristourne La Capitale Assurance Générale	45 000	45 000
Publicité	7 800	7 370
Intérêts	14 624	9 452
Autres revenus	<u>1 226</u>	<u>3 737</u>
	<u>338 676</u>	<u>334 617</u>
CHARGES		
Administration (annexe A)	54 263	46 971
Communications avec les membres (annexe B)	109 306	82 342
Gouvernance et développement de l'organisation (annexe C)	93 742	50 996
Patenariats et services aux membres (annexe D)	41 265	22 483
Promotion et défense des droits (annexe E)	7 188	4 735
Ristournes aux associations territoriales (annexe F)	69 685	49 670
Immobilisations imputées aux résultats (annexe G)	<u>3 158</u>	<u>2 824</u>
	<u>378 607</u>	<u>260 021</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(39 931)</u>	<u>74 596</u>

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)**

	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(39 931)	74 596
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(1 202)	1 236
Frais payés d'avance	1 000	2 062
Créditeurs	59	(95)
Produits perçus d'avance	<u>5 784</u>	<u>249 888</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>(34 290)</u>	<u>327 687</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Disposition de placements	402 157	255 580
Acquisition de placements	<u>(250 537)</u>	<u>(514 324)</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>151 620</u>	<u>(258 744)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORETIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	117 330	68 943
TRÉSORETIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>153 632</u>	<u>84 689</u>
TRÉSORETIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>270 962</u></u>	<u><u>153 632</u></u>

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 20 mai 1986. Il est exempté d'impôts.

Ses objets sont les suivants :

promouvoir et défendre les droits et les intérêts de tous les retraités d'Hydro-Québec;

offre des services et activités spécifiques à ses membres.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatées lorsqu'elles sont reçues ou lorsque la réception est certaine.

Les intérêts

Les intérêts sur les placements sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Publicité

Les revenus de publicité sont constatés au moment où la publicité a eu lieu.

Ristourne La Capitale Assurance Générale

Selon l'entente, un montant minimum de 45 000 \$ est comptabilisé chaque exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées directement aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Apports sous forme de services

Plusieurs bénévoles consacrent plusieurs heures par année au sein de l'organisme afin d'assurer la prestation des services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - PLACEMENTS AU COÛT

	2019 \$	2018 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Compte Avantage entreprise	300 000	300 000
Dépôt à terme de 1,35 % échu le 28 mai 2018	241 617	-
Compte Avantage entreprise	193 712	187 826
Dépôt à terme de 2,50 % échéant le 29 janvier 2022	157 548	154 991
Compte épargne	477	-
Dépôt à terme de 0,90 % échu le 7 janvier 2019	-	50 444
Dépôt à terme de 1,00 % échu le 4 juillet 2019	-	50 370
Dépôt à terme de 1,70 % échu le 27 juin 2019	-	51 405
Dépôt à terme de 2,41 % échu le 28 juin 2019	-	249 938
	<u>893 354</u>	<u>1 044 974</u>

4 - DÉBITEURS

	2019 \$	2018 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Intérêts à recevoir	3 626	2 554
Divers	152	22
	<u>3 778</u>	<u>2 576</u>

5 - RISTOURNE LA CAPITALE ASSURANCE GÉNÉRALE

En vertu d'une entente de 10 ans signée en 2016, La Capitale Assurance Générale s'est engagé à verser un minimum de 45 000 \$ par année en ristourne (frais de référencement) à l'association selon le volume d'affaires généré auprès de ses membres.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)

6 - IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

	2019 \$	2018 \$
Matériel informatique et bureautique	<u>15 194</u>	<u>12 036</u>

7 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Au 31 décembre 2018 \$	Octroi \$	Constatés à titre de produits \$	Au 31 décembre 2019 \$
Hydro Québec	<u>16 000</u>	<u>16 000</u>	<u>16 000</u>	<u>16 000</u>

8 - AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 300 000 \$ pour des imprévus.

L'actif net grevé d'affectation interne ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

10 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)**

	2019 \$	2018 \$
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	19 856	22 190
Frais comptables	9 736	1 468
Support administratif	7 872	2 486
Comité exécutif	7 142	6 888
Assurances	3 495	3 562
Fournitures de bureau	3 346	6 749
Comité finance et administration	2 320	3 536
Frais bancaires	496	92
	<u>54 263</u>	<u>46 971</u>
ANNEXE B - COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES		
Journal Action	50 481	50 024
Assemblée générale	30 582	11 257
Comité Communications	17 805	1 163
Comité communications - Site Web	4 091	2 856
Frais postaux	3 395	4 497
Recrutement	2 442	2 294
Comité préparation AGA	510	10 251
	<u>109 306</u>	<u>82 342</u>
ANNEXE C - GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION		
Conseil d'administration	46 168	47 740
Comité registrariat	39 687	-
Rencontres avec les territoires	7 434	1 491
Comité de mise en candidature	453	-
Comité de gouvernance	-	1 517
Comité plan stratégique	-	248
	<u>93 742</u>	<u>50 996</u>
ANNEXE D - PATENARIATS ET SERVICES AUX MEMBRES		
Conférences thématiques	35 162	18 658
Comité avantages sociaux	3 381	2 606
Comité partenariat	2 722	1 219
	<u>41 265</u>	<u>22 483</u>

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019
(non audité)**

	2019 \$	2018 \$
ANNEXE E - PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS		
Cotisations professionnelles	3 075	75
Comité statutaire	2 972	2 001
Comité défense des droits	1 141	1 010
Formations et réunions avec IRÉC	-	1 649
	<u>7 188</u>	<u>4 735</u>
ANNEXE F - RISTOURNES AUX ASSOCIATIONS TERRITORIALES		
Ristournes aux associations territoriales	<u>69 685</u>	<u>49 670</u>
ANNEXE G - IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS		
Immobilisations imputées aux résultats	<u>3 158</u>	<u>2 824</u>